Blanc-Seau. — Marcel Rousseau, rue de l'Industrie. — Marie Decluyse, rue de la Latte. — Clémence Dervaux, au Grand-Plaisir.

Du 13 mai. — Marie Solesse, rue des Piats. — Angèle Destombes, rue Bouchard. — Claire Vandembulque, rue du Chêne-Houplines.

DÉCÈS DU 12 mai. — Joséphine Petit, 65 ans, rue de Lille. — Arthur Delesfaux, 7 ans, rue Delhoye. — Jeanne Crepel, 5 mois, rue des Carliers. — Louis Catteau, 11 ans, au Blanc-Seau. — Pierre Verstraete, 2 mois, au pont de Neuville.

Du 14 mai. — Louis Heunequin, 64 ans, Hôpital-civil. — Achille Bourgeois, 3 mois, au Pont-Rompu. — Marguerite Despinoy, 3 mois, au Moulin-Fagot. — Raymond Parmentier, 45 ans, rue des Molles-Briques. — Auguste Dousez, 64 ans, sans profession, rue du Hase. — Marie Deleone, 1 an, rue de la Ferme Montagne. — Germain Handez, 3 ans 25 jours, au pont de Neuville.

CONVOIS FUNÈBRES ET AVIS

Les amis et connaissances de la famille GHESTEMME-VANDAMME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Aimée VANDAMME, veuve en premières noces de M. Jean-Baptiste GHESTEMME et en secondes noces de M. Pierre JAECKX, décédée à Roubaix, le 14 mai 1884, dans sa quatre-vingt-troisième année, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 16 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 17 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 111.

Les amis et connaissances de la famille BONTE-POISSONNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste BONTE, autrefois banquier à Lille, décédé le 13 mai 1884, à l'âge de 76 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service qui auront lieu le samedi 17 courant, à 10 heures du matin, en l'église de Notre-Dame, de Fives. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Faubourg-de-Tournai, 91. 00000

Les amis et connaissances de la famille Henri DELATTRE-LIBERT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph DELATTRE, Officier de la Légion d'Honneur, ancien Maire de Roubaix, veuf de Dame Thérèse-Adèle LIBERT, décédé à Roubaix, le 13 mai 1884, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 15 courant, à 9 heures, aux Vigiles, le même jour, à 6 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de Lille, 25.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 15 mai 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Théophile GALISSET, décédé à Roubaix, le 1er mars 1883, dans sa cinquante-troisième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 14 mai 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Charlotte-Augustine-Joseph GRYMONPREZ, veuve en premières noces de Monsieur Louis MOYART, épouse de Monsieur Louis GHESQUIÈRE, décédée à Roubaix, le 3 avril 1884, dans sa soixante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Bruxelles. — *Le drame de la rue des Vers.* — La rue des Vers, qui touche au populeux quartier de la rue Haute, a été mise en émoi, hier après-midi, vers 2 heures 1/2, par une sinistre rumeur, qui se répandit bientôt aux environs comme une traînée de poudre.

On racontait qu'un ouvrier cordonnier, nommé Guillaume Forton, venait de tuer sa femme à coups de couteau. Et les commentaires d'aller leur train.

L'agent de police Sevens, de la 2e division, qui se trouvait de poste aux environs, accourut. Devant la maison portant le n° 44 de la rue des Vers, un attroupement nombreux s'était déjà formé.

L'agent monta au premier. Dans la chambre qu'occupaient les époux Forton et dont une fenêtre donne sur la rue de la Plume, un cadavre était étendu, au milieu d'une large mare de sang. C'était celui de l'épouse Forton.

En face de ce cadavre, le mari était affaissé sur une chaise, les yeux hagards, les traits décomposés.

— Voilà ce qu'elle s'est fait à elle-même, s'écria-t-il lorsque parut M. Sevens.

M. Dilman, commissaire de police de la 2e division, et son adjoint, M. Desmedt, prévenus aussitôt, se rendirent sur les lieux.

Forton leur raconta qu'il était en train de manger des radis avec sa femme, lorsque celle-ci se serait plongé dans le sein le couteau dont elle se servait pour couper la verdure des radis.

On trouva dans le tiroir de la table un couteau à lame effilée, gardant encore des traces de sang, qui venait d'être essuyé.

En présence du parquet qui a fait une descente rue des Vers, dans le courant de l'après-midi, Forton a maintenu la version citée plus haut, à savoir que sa femme s'était suicidée devant lui.

C'est un homme de 45 à 50 ans. La victime avait à peu près le même âge; elles appelait de son nom de fille Adrienne Stekes.

Le couteau traversant les vêtements a atteint le cœur. La mort a dû être foudroyante. Forton et sa femme faisaient, paraît-il, assez bon ménage.

Le mari buvait quelquefois. Lundi après-midi ils étaient sortis ensemble pour se promener et l'on ignore jusqu'ici les motifs qui ont pu pousser ce malheureux à frapper sa compagne.

Forton a été écroué aux Petits-Carmes.

Cet événement tragique a provoqué dans le quartier une émotion facile à concevoir. La foule a stationné pendant une partie de la soirée devant la maison où s'est accompli cet horrible drame.

— Toute la ville est depuis ce matin sous l'impression de la sinistre nouvelle du suicide du sénateur Devadder, de Bruxelles.

Vers 4 heures 1/2, ce matin, un garçon boulanger qui passait près de la 54e écluse du canal de Charleroi, derrière l'abattoir de la ville de Bruxelles, entendit retentir deux coups de revolver suivis immédiatement du bruit de la chûte d'un corps dans l'eau. L'éveil ayant été donné, des recherches eurent lieu aussitôt dans le bief du canal et, en face de la rue Heyvaert, sur le territoire de Molenbeek-St-Jean, elles amenèrent la découverte du cadavre de M. Devadder, sénateur et l'un des principaux brasseurs de la capitale. Ayant été reconnu au bout de quelques instants, le corps a été transporté à la morgue du cimetière communal de Molenbeek, où un parent est venu assister aux constatations légales.

D'après ce qu'on assure, M. Devadder serait sorti de chez lui, rue de Terre-Neuve, à deux heures et demie du matin et aurait laissé sur son bureau une lettre annonçant à sa famille la désolante résolution d'en finir avec la vie.

D'après le bruit public, l'acte de désespoir serait attribué à des revers de fortune.

Le corps du défunt sera transporté ce soir au domicile de la famille.

M. Devadder était sénateur depuis de longues années et il jouissait dans le parti libéral d'une haute considération.

Le suicide est devenu de nos jours un véritable fléau. Et ses ravages sont d'autant plus graves que l'exemple tombe de plus haut.

La Chambre. — La Chambre n'a plus qu'une semaine à siéger. Elle se séparera le samedi 17 au plus tard. La session législative sera close le 23 ou le 24 mai, dès que le Sénat aura statué sur les projets qui lui seront envoyés par la Chambre.

Le grand scandale. — Le gouvernement de la « coquinerie politique » vient de confirmer ce mot de M. Malou, en prenant définitivement vis-à-vis des valeurs appartenant à l'evêque de Tournai, ramenées d'Amérique et mises sous séquestre à Bruxelles, une attitude à laquelle les honnêtes gens refusaient de croire. Il vient d'en réclamer la propriété, en prétextant que ce sont des « biens sans maître » ! On sait qu'un procès est pendant à Tournai entre M. Dumont et Mgr du Roussaux pour la propriété de ces valeurs faisant partie d'une caisse spéciale, dite caisse diocésaine des bonnes œuvres. Eh bien, l'Etat belge sur les poursuites et diligence de M. le ministre des finances, représenté par M. l'avoué Goblet, vient d'intervenir au débat, et demande que lesdites valeurs soient versées au trésor *comme bien sans maître aux termes de l'article 539 du Code civil.*

Voilà ce qu'annonce triomphalement l'*Etoile belge*, organe de M. Bara. Et cette feuille ajoute :

« Comme lendemain au rejet de la prise en considération de la proposition d'enquête sur la mainmorte, cette nouvelle phase des tribulations de l'évêché de Tournai ne peut manquer de présenter un vif intérêt. »

Il est évident que ce que le gouvernement veut faire s'appelle en trois lettres un vol. En effet, avant que M. Bernard eût transporté ces valeurs aux Etats-Unis, qui donc les lui avait confiées ? N'est-ce pas l'évêque de Tournai ? Et en quelle qualité M. Bernard les avait-il reçues ? En qualité de caissier. Maintenant que la justice a refusé de considérer M. Bernard comme ayant détourné en Belgique, les valeurs à lui confiées par l'évêque, il n'en résulte nullement que ces valeurs ne doivent pas revenir à leur légitime propriétaire. Est-ce que l'Etat, aurait prétendu à la propriété de ces fonds avant le conflit entre M. Dumont et Mgr l'évêque de Tournai ? Jamais. Ces valeurs qui ont diverses sources, dons, prêts, dépôts, etc., appartenaient à l'évêque de Tournai avant le départ de M. Bernard; elles lui appartiennent encore après son retour. Cela est clair.

Tournai. — Notre nouveau tir à la cible a été enfin inauguré. Les *Carabiniers tournaisiens* offrent aux tireurs du pays et de l'étranger un concours qui aura lieu dès les premiers jours de juillet. Ce tir aura une assez longue durée, et les prix seront d'une grande valeur.

En outre, au mois de septembre, à l'occasion des fêtes de la kermesse, l'administration organisera un grand tir international. Des prix, d'une valeur de 10,000 francs, seront offerts aux vainqueurs.

— On a relevé ce matin, de l'Escaut, le cadavre d'un homme âgé d'une trentaine d'années. Le cadavre paraissait avoir séjourné six semaines dans l'eau; il était très convenablement vêtu. Jusqu'ici l'identité du noyé n'a pas été reconnue. Il a été transporté à la morgue communale.

— Après les inspections de cavalerie, les inspections d'infanterie ont commencé hier. Les manœuvres sont commandées par l'honorable général Pontus, notre concitoyen. Pendant les manœuvres d'hier, plusieurs soldats ont été indisposés grâce à une chaleur vraiment suffocante. Le général Pontus est descendu chez MM. Casterman, les imprimeurs tournaisiens bien connus.

— Notre député, M. Rogier, est de nouveau à toute extrémité.

— Notre concitoyen M. Hennebicq, artiste-peintre, qui a exposé, non sans succès, l'année dernière, au Salon de Paris, vient de rentrer au pays — retour d'une splendide excursion au Maroc.

Mons. — La grève recommence dans les laminoirs de Jemmapes. Les ouvriers ne travaillent plus depuis lundi.

— On se rappelle l'attentat sacrilège, qui a attristé notre ville, ces jours derniers : la mutilation du *bon Dieu de pitié*. La ville de Mons a organisé, pour la réparation, une grande manifestation, qui a eu lieu hier dans notre basilique de Sainte-Waudru.

Bruges. — Voici les noms des candidats de l'association conservatrice pour les élections provinciales du 23 mai : MM. Charles Breydel, Henry Claeys, Adolphe de Clercq, Eugène de Cock, J. de Thibaut, de Boesingho, René Fraeys, Alfred Ronse, Charles Serweytens, Octave Van Calven, de Busseghem, François Van den Abeele, Ernest Visart.

Les libéraux n'osent pas entreprendre la lutte.

Ruysselede. — Hier soir, pendant le terrible orage qui a épouvanté la contrée, la foudre a tué le sieur Taghon, domestique de ferme.

Eeclo. — Un terrible malheur vient de frapper une des familles les plus considérées de notre ville. Le fils de M. l'ingénieur Heysse s'est tué, en tombant d'une corniche d'une maison nouvellement construite.

SALON DE 1884

III

Les artistes du Nord

—

F. Bouvart

Que dire d'un tableau qu'on ne voit pas, ou plutôt qu'on voit mal ? Quelques généralités et c'est tout. Le paysage de M. Bouvart m'a paru — de loin — renfermer d'excellentes qualités. Les fonds surtout sont heureusement trouvés. Quant à entrer dans d'autres détails, je ne puis, hélas ! y songer. Toutes les finesses d'un tableau si mal placé échappent à l'œil le plus exercé.

J'arrive à la grande famille artistique des Breton, représentée, cette année, au Salon par un envoi considérable, tant sous le rapport de la valeur tout à fait supérieure des œuvres exposées que sous le rapport même du nombre.

Commençons par le chef de la famille.

Jules Breton

Monsieur Jules Breton est poète et cette appellation qu'on lui donne ne veut pas dire seulement qu'il fait des vers; Monsieur Breton a le tempérament des poètes, il sait surtout traduire sur la toile les sentiments poétiques de son âme. A ce point de vue, jamais tableau ne mérita d'éloges plus vrais que les *Communiantes*.

Sous un gai soleil de mai, des fillettes s'acheminent en longue file vers l'église du village qu'on aperçoit au fond. L'une d'elles s'est détachée de ce cortège d'innocence et se laisse embrasser au passage par sa grand'mère, tandis que le vieux grand père lui tend les bras; ses forces ne lui permettent plus, au vieux, de se lever de son siège. Ah ! comme il sent, en ce moment, toute l'amertume de sa situation : que n'a-t-il encore sa vigueur d'antan pour courir au devant de son enfant chérie et disputer à sa vieille compagne le bonheur de l'embrasser le premier. Il la contemple d'un regard attendri et suppliant, et semble lui dire : « Et moi, l'on m'oublie ! » Je ne sais pas de scène plus émouvante que ce petit drame sentimental et naïf tout à la fois. Les larmes viennent aux yeux !

Si nous voulons entrer, après ce premier exposé du sujet, dans le détail des merveilles de facture et de composition qui fourmillent dans ce tableau, je ferai remarquer tout d'abord la finesse expressive de toutes les physionomies et notamment du visage de la jeune communiante, tout empreint de grâce et de naïveté. Comme c'est observé !

Ce chemin en montée, conduisant à l'église qui émerge, au fond, d'un bouquet de verdure, est une vraie trouvaille de composition. Ce chemin tout ensoleillé est d'un coloris délicat et fin, qui réjouit l'œil. Le paysage — s'il était permis de faire une critique — est peut-être un peu trop achevé, trop fini. Je reconnais que les lilas en fleurs, les arbres verdoyants, tout cela communique à la scène l'aspect vraiment campagnard que le peintre a voulu rendre. Mais, l'importance même qu'il a donnée à ce paysage ne nuit-elle pas dans une certaine mesure à l'intérêt principal, qui devrait se concentrer uniquement sur la scène émouvante du premier plan ?

Je me hâte de fermer cette parenthèse ouverte à la critique, car je le répète, ce tableau est un petit chef-d'œuvre à tous les points de vue, et je ne voudrais pas, en accordant trop d'importance, moi aussi, à la remarque que je faisais touchant le paysage, que l'on pût croire à la moindre pensée de dénigrement de ma part.

L'arrangement du cortège est d'une composition savante : Sans reculer devant la difficulté qu'offrait cet assemblage de robes blanches, M. Breton a groupé toutes ses fillettes et il a su « attraper » avec un rare bonheur les tons blancs du tulle et des rubans. Cela, c'est de la science du métier.

Tout, enfin, tout est ravissant dans ce tableau, devant lequel la foule s'arrête et dont elle ne s'éloigne qu'a regret et l'émotion au cœur.

Pour clore l'examen de cette œuvre poétique, ce sixain, composé par le peintre lui-même :

Parmi les frais lilas, les renaissants feuillages,
Par ce printemps qui chante et rit dans les villages,
Par ce dimanche clair, fillettes au front pur
Qui marchez vers la messe entre les jeunes branches,
Avez-vous pris au ciel communiantes blanches,
Vos robes de lumière où frissonne l'azur !

. . . . . .

Cette première toile de M. Jules Breton est admirée de tous, la seconde est discutée, non pas qu'elle soit indigne du grand nom de son auteur, mais, parce que l'effet que M. Breton a voulu rendre, semble un peu trop « poussé » aux yeux d'un certain nombre d'amateurs.

Nous sommes en hiver : Toute la campagne est recouverte d'un manteau de neige. Sur la route, un gars occupé à déblayer à l'aide d'une pelle, s'est arrêté pour regarder avec amour une fille qui passe. Sujet sentimental s'il en fût, mais qui n'offre rien de très intéressant.

Aussi, n'est-ce pas là l'origine du tableau. M. Breton a voulu surtout rendre un effet de neige à coup sûr très curieux, mais qui nous semble très bizarre. La scène n'est dès lors qu'un accessoire. Le soleil se couche et la lune reflétant les derniers rayons rougeâtres de l'astre du jour, éclaire la nappe de neige d'une lueur rose. Cet effet est très accentué dans le tableau de M. Breton et, tandis que les uns proclament que « c'est trop fort », d'autres hochent la tête et se demandent si c'est bien là un phénomène de la nature.

En tous cas, cette toile n'en reste pas moins une tentative hardie et qui excite la curiosité.

(*A suivre.*) Gaston MONTLANDRY.

FAITS DIVERS

Histoire de qui vive ! — On a beaucoup discuté, lisons-nous dans le *Musée des Familles*, sur l'origine de la locution où plutôt du cri : Qui vive ! dont on explique d'ailleurs assez difficilement la forme au point de vue grammatical. Cette forme étant aujourd'hui consacrée, on n'en remarque pas l'étrangeté.

Quand une sentinelle crie *Qui vive ?* nous croyons entendre *Qui est là ? Qui va là !* Et c'est en réalité ce que la sentinelle désire savoir. Le qui vive allemand, *verda ?* Littéralement *qui là ?* sous-entendant *est*, n'a pas d'autre signification. Mais, dans notre locution française pourquoi au lieu du verbe être ou du verbe aller, trouvons-nous le verbe *vivre* au subjonctif ?

Etant donné l'emploi de ce verbe, pourquoi l'a-t-on mis à un mode qui est absolument inusité pour l'interrogation ? Faut-il entendre, — ce qui d'ailleurs nous ramènerait au mode usuel et régulier : *Qui vit ?* (traduction logique) : *Qui est là vivant ?* Non, sans doute. La grammaire ne nous fournissant pas l'explication désirée, demandons-la à l'histoire. Reportons-nous pour cela aux époques où les gens des divers partis qui divisaient le royaume avaient fréquemment l'occasion de se reconnaître. Or pendant que les uns criaient *vivat !* (qui vive !) en l'honneur de tel prince ou telle maison, les autres le criaient en l'honneur de tels autres. Par exemple, au XVe siècle qui ne criait pas *vive Bourgogne !* devait forcément crier *vive Armagnac !* et, lorsqu'une rencontre avait lieu entre gens en armes, tout naturellement les uns demandaient aux autres : « *Vive qui !* crierez-vous ? » ou : pour qui criez-vous *vive ?*

Ainsi dut s'établir le principe du cri de ralliement ou de reconnaissance. Il y eut ensuite inversion ou contraction de la phrase primitive, l'euphonie où la brièveté s'imposant également à une formule d'interpellation destinée à être facilement articulée et à devenir un cri de guet.

Toujours est-il que plus tard il y eut encore dans notre histoire maintes périodes où le vivat et le qui vive ? ne s'en établit que mieux, même lorsque, de l'aveu du fabuliste, il était sage de crier :

Selon les gens,
Vive le Roi! Vive la Ligue !

Ce qu'il y a de cochons dans le monde. — Les statisticiens sont infatigables. Ils n'oublient rien, calculent tout, et bêtes et gens sont traités par eux avec le même soin et la même sollicitude. Et là où un statisticien ne suffit pas, ils se mettent à plusieurs, ils se groupent en académies, en commissions, en congrès et arrivent ainsi à des résultats aussi admirables que stupéfiants.

Veut-on savoir, par exemple, combien il y a de cochons dans le monde ?

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord se sont fait la même question et ont nommé une commission d'enquête chargée d'y répondre. Or, si nous prenons le rapport que cette commission vient de présenter au président de la grande République américaine, nous y trouvons les indications suivantes :

A cette heure on compte aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, 43,270,000 cochons ; — en Russie, 10,132,000 ; — en Allemagne, 7,324 000 ; — en Autriche-Hongrie, 6,995,000 ; — en France, 5,891, 00 ; — en Espagne, 4,352 000 ; — en Angleterre, 3,940,000 ; — en Italie, 1,561,000 ; — en Roumanie, 837,000 ; — en Portugal, 717,000 ; — en Australie, 567,000 ; — en Danemark, 501,000 ; — en Suède, 426,000 ; — en Hollande, 352,000 ; — dans la République Argentine, 312,000 ; — dans la Nouvelle-Zélande, 207,000 ; — en Grèce, 180,000 ; — au Cap de Bonne-Espérance, 132,000 ; — et en Norwège, 101,000.

Quant à la valeur de tous ces cochons, la commission d'enquête désignée plus haut ne l'a point déterminée. Elle s'est exclusivement occupée de celle des cochons locaux et la fixe au chiffre énorme de 1 milliard 459 millions 756,101 francs ! Encore les porcs des Etats-Unis d'Amérique du Nord sont-ils cotés comme on sait au prix le plus réduit.

Qu'on dise après cela que la statistique ne sert à rien. Celle-ci du moins servira à réjouir le cœur de notre confrère Charles Monselet, le lyrique panégyriste du « sanglier domestique. »

Un curieux trophée de l'expédition du Tonkin a été reçu à Rouen. C'est un drapeau pris aux Pavillons-Noirs, et pris de haute lutte, car il est encore tout maculé de la boue du champ de bataille. Il a été adressé à M. et à Mme Cornil, par leur neveu, M. Delmotte, ancien lieutenant d'infanterie de marine, et actuellement commandant d'un bataillon de tirailleurs annamites.

Ce drapeau est arrivé enveloppé dans une petite caisse en bois. Il a la forme d'un triangle dont le plus petit côté se termine en une sorte de fourreau qui doit recevoir la hampe. Le plus grand côté a 5 mètres 50 de longueur et est coupé de dentelures irrégulières.

Le tissu est d'une soie très légère à fond bleu marine. Presque au bord de la frange supérieure existe une inscription en caractères chinois qui court sur toute la largeur du drapeau ; d'autres inscriptions, mais en caractères gigantesques, sont semées sur le milieu et dans le bas ; elles sont marquées en soie blanche.

Achetez vos ombrelles, vos cannes, dernières nouveautés de Paris et de Londres, à la Grande Maison, 52 bis, rue Esquermoise, à Lille. Articles spéciaux et uniques.
13,15,17,19,21,23,25,27—10820

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une protestation de M. Bourée

Paris, 14 mai.

M. Bourée, notre ancien représentant à la cour de Pékin, écrit à la *République française* à la date du 14 mai 1884 :

« Dans votre article de ce matin, relatif au traité passé entre Li-Hung-Chang et M. Fournier, je relève la phrase suivante : « Quant à M. Bourée, il nous sera permis de ne pas insister. Il y a dans toute son affaire des choses tristes qu'il ne nous plaît pas de rappeler à cette heure d'un contentement général » Je ne saurais accepter de telles réticences et je vous requiers d'exposer nettement, catégoriquement, les faits auxquels vous faites allusion, me réservant de réfuter toutes les calomnies, dès qu'elles se produiront au grand jour.

Arrivée à Paris de M. de Kergakaradec

Paris, le 14 mai.

M. de Kergakaradec, consul de France à Siam, est arrivé ce matin à Paris, venant de Saïgon.

La présence à Paris de M. Kergakaradec sera fort utile dans ce moment où les questions de l'Indo-Chine sont à l'ordre du jour.

Il passe pour l'homme qui connaît le mieux le Tonkin; il parle l'annamite couramment, et ses belles explorations du fleuve Rouge et de la rivière Claire dont il a dressé la carte, ont depuis longtemps appelé l'attention sur ce brillant officier de marine.

Arrestation du citoyen Crié

Paris, 14 mai.

Le citoyen Crié, rédacteur à *la Bataille*, a été arrêté hier à son domicile.

La Bataille ignore les motifs de cette arrestation. Il est toutefois probable que cette arrestation se rattache à une condamnation à un an de prison, prononcés contre le citoyen Crié par la cour d'assises de Montbrison, pour un discours qu'il avait prononcé à Roanne.

Proposition Blancsubé

Paris, 14 mai.

M. Blancsubé, député de la Cochinchine, doit déposer, à la rentrée, une proposition tendant à dispenser de tout service militaire les Français qui iront s'établir dans nos colonies ou dans les pays placés sous le protectorat de la France.

La dynamite

Monceaux-les-Mines, 13 mai.

Une formidable détonation, produite par l'explosion de cinq cartouches de poudre comprimée, a eu lieu hier, vers dix heures du soir, au hameau du Bois-du-Leu, commune de Sanvignes, sur le seuil de la porte de la maison habitée par le sieur Bois, employé au puits Sainte-Marie.

Personne n'a été atteint.

Les vitres ont volé en éclats. Une habitation située à vingt mètres plus loin, a eu également, par suite de la violence du choc, ses carreaux brisés.

On n'a pu, jusqu'ici, découvrir les auteurs de cet acte criminel.

Mystérieuse découverte

Londres, 13 mai.

Cette après-midi, on a trouvé sous les murs de l'arsenal de Woolwich un bidon renfermant quarante détonateurs, du genre de ceux employés pour la dynamite et le coton-poudre.

Près de ce bidon se trouvait une boîte, également en fer-blanc, contenant environ sept livres d'une substance terreuse portant une étiquette, sur laquelle étaient écrits les mots : « marbre turc en poudre. »

Ces objets ont été découverts par deux jeunes garçons, qui les ont aussitôt portés au bureau de police de Woolwich.

En supposant que la matière terreuse soit de la dynamite qui avait été placée là pour faire sauter l'arsenal royal, ce qui cependant est douteux, les parties de l'arsenal les plus exposées eussent été : la fonderie de cuivre, le laboratoire royal et les bureaux des officiers payeurs.

Au Soudan

Londres, 13 mai.

Le *Standard* a reçu la dépêche suivante du Caire :

Le commandant de la garnison de Dongola télégraphie au khédive que la communication télégraphique entre Berber et Merawe est interceptée, les rebelles ayant brûlé les poteaux.

L'inspecteur des télégraphes de Berber télégraphie de Korosko qu'il s'est sauvé de Berber tandis que ses employés étaient restés dans cette ville, faute de chameaux pour traverser le désert. Se voyant abandonnés et laissés sans ordres, ils avaient fini par s'enfuir dans la direction d'Abou-Hamed, mais en route ils furent surpris par les rebelles, qui les massacrèrent tous, jusqu'au dernier.

La route de Berber à Korosko est devenue impraticable, les rebelles infestant toute la contrée.

Journal officiel. — *Sommaire du 14 mai.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décrets : Convoquant pour le 8 juin les collèges électoraux de la circonscription de l'arrondissement d'Autun et de l'arrondissement de Louhans (Saône-et-Loire), à l'effet d'élire des députés ; — convoquant les électeurs des cantons d'Utelle (Alpes-Maritimes), de Varades (Loire-Inférieure) et de Maillezais (Vendée), à l'effet d'élire leurs représentants au conseil général ; — convoquant les électeurs des cantons de Rochefort-Nord, de Saujon, de Tonnay-Boutonne (Charente-Inférieure) et de Fontenay-le-Comte (Vendée), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement ; — nommant un administrateur à la direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre ; portant création de deux régiments de tirailleurs tonkinois ; — nommant, pour l'année 1884, les vices-présidents du conseil supérieur de l'instruction publique ; — nommant des membres du conseil supérieur de l'instruction publique et de la section permanente du conseil.

Arrêté convoquant les agrégés en exercices de l'ordre des sciences physiques et naturelles et les électeurs de l'enseignement primaire, à l'effet d'élire leurs représentants au conseil supérieur de l'instruction publique.

Décision prescrivant l'inscription d'office au tableau d'avancement pour le grade de capitaine de vaisseau.

Médailles d'honneur et mentions honorables décernées pour actes de courage et de dévoûment en Algérie.

Documents du ministère de la guerre : Décrets : portant promotion dans le corps des archivistes des bureaux d'état-major — portant promotions dans l'arme de l'artillerie — portant nominations dans l'infanterie et l'artillerie de l'armée territoriale.

Décisions : portant mutations dans le service d'état-major, l'arme de l'artillerie et le corps du génie — portant mutation dans l'infanterie de l'armée territoriale.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Accident sur le chemin de fer du Nord

Paris, 14 mai.

Un accident est arrivé, hier soir, sur le chemin de fer du Nord dans la plaine Saint-Denis, au poste de Landy, où a lieu le croisement de voies superposées. A la suite d'une fausse manœuvre, un train de marchandises, engagé dans l'impasse de la gare des marchandises, est tombé sur la voie placée en contre-bas, au moment du passage du train allant à Boulogne. Le mécanicien a été tué, 26 voyageurs et 5 employés ont été plus ou moins légèrement blessés. Presque tous les blessés ont pu cependant continuer le voyage.

Réception à l'Elysée

Paris, 14 mai.

M. Grévy a reçu dans la matinée Sidi-Bargass, ministre des affaires étrangères du Maroc, présenté par M. Ordega.

M. Grévy ira cette après-midi visiter le prince de Galles.

Affaire de Port-Breton

Paris, 14 mai.

La chambre des appels correctionnels a confirmé le précédent jugement contre le marquis De Rays, Depuydt, Pasquier; elle a acquitté Auxcousteaux et réduit la peine de Sumieu.

En Angleterre

Paris, 14 mai.

La motion de sir Hicks-Beach, impliquant un blâme contre la conduite de M. Gladstone dans les affaires d'Egypte, a été rejetée par 303 voix contre 275.

Le *Times* et les autres journaux considèrent ce vote comme un échec moral du cabinet.

Une dépêche de Souakim, adressée au *Daily Telegraph*, annonce que la flotte anglaise de Souakim a été obligée de débarquer quotidiennement ses marins pour repousser une attaque éventuelle nocturne.

Le *Daily-News* annonce que deux délégués bulgares ont quitté Philipopoli, pour aller remettre aux puissances un mémoire démontrant la nécessité d'annexer la Roumélie orientale à la Roumanie.

La colonisation allemande

Londres, 14 mai.

On télégraphie de Berlin au *Standard* que l'Allemagne a décidé d'établir sa suzeraineté à Angrapequena.

PROGRAMMES DES THEATRES

Théâtre des Boulevards. — Tous les dimanches lundis, mardis, mercredis et jeudis, pendant la durée de la foire, à huit heures du soir : *Michel Strogoff*, drame à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux, de MM. Dennery et J. Verne, musique de M. Artus. — Seize décorations nouvelles peintes par MM. Pierre Gustard, décorateur du théâtre de Roubaix; Anglais, du théâtre d'Amiens; Cuvru, du théâtre de Reims. 200 costumes nouveaux de la maison CARTHUR. — Artifices de la maison Ruggieri.

Obin, de la porte St-Martin. — Mise en scène du Théâtre-Français. Costumes uniformes de la maison de St-Cyr, armes et accessoires exécutés spécialement par la maison Lepère.

Bureaux à 7 heures 3/4. — Lever à 8 heures 1/4.
Prix des places ordinaires.

ÉCOUTEZ VOTRE FEMME. Depuis de longues années, le Sr Leroy, de Wazemmes-Lille, souffrait d'une cruelle maladie. Elle avait débuté comme débutent toutes les maladies : un léger dérangement d'estomac, suivi de constipation par suite d'impuretés dans le sang. La maladie s'aggravait chaque jour et dégénéra finalement en des douleurs rhumatismales persistantes et intolérables. En trois ans, il passa dix-huit mois à l'hôpital, à Lille : aucun médicament ne le soulageait. Sa femme, elle-même, commençait à se décourager, lorsqu'en désespoir de cause, elle lui persuada d'essayer la Tisane Américaine des Shakers, et les Pilules. Chose incroyable, deux bouteilles amenèrent la guérison, au grand étonnement de sa famille. La brochure explicative de cette préparation se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt principal : Fanyau, pharmacien, à Lille. 1006.

RENTES et FORTUNE
Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :
40 % DE REVENU
par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.
Ce système, fort connu et depuis longtemps expérimenté dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement 2,000 fr. de rentes avec 5,000 fr. de capital (espèces ou titres), 4,000 fr. avec 2,500 fr., 500 fr. avec 1,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont envoyés chaque mois en un mandat-poste.
La Brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT sur demande affranchie adressée au Directeur de la BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.

VALS SOURCE LA FAVORITE
SOURCE LAMARTINE
Propriétés désignées sur l'étiquette
Classées parmi les plus importantes de Vals et vendues le meilleur marché.
Exiger l'analyse sur les étiquettes
Dépôt exclusif pour Roubaix : E. Simon, rue d'Aubenton, 98. j.l.n.o. — 20726

Sce du PAVILLON
CONTRE LA GOUTTE
DIPLÔME D'HONNEUR MÉDAILLE D'OR
GOUTTE, GRAVELLE, DOULEURS HÉPATHIQUES
CONCESSIONNAIRE A. ADAM, 31, Bd des ITALIENS
SEULE DÉCRETÉE D'INTÉRÊT PUBLIC

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

COMMERCE

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mercredi 14 mai 1884.

	Cours précéd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance baisse.		
Disponible	67 75	67 —
Juin	68 25	67 75
Juillet-août	69 75	69 25
4 derniers	71 75	71 25
Huile de lin		
Disponible	51 75	51 75
Juin	52 —	52 —
Juillet-août	52 75	53 75
4 derniers	53 75	53 75
Spiritueux. — Tendance calme.		
Disponible	45 —	45 —
Juin	45 25	45 25
Juillet-août	45 50	45 50
4 derniers	46 25	46 —

Stock : 16 550

Farines 9 marques. — Tendance faible		
Disponible	46 30	46 75
Juin	47 10	47 25
Juillet-août	48 30	48 50
4 derniers	49 60	49 80
Marque Corbeil	53	53 —

Circulation : 9,800.

Blés. — Tendance calme.		
Disponible	23 10	23 10
Juin	23 40	23 40
Juillet-août	23 60	23 60
4 derniers	23 90	23 90
Seigles. — Tendance calme		
Disponible	16 25	16 25
Juin	16 50	16 25
Juillet-août	17 50	16 75
4 derniers	17 —	17 —

Temps : Couvert

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 13 mai

Colza. — Les prix sont sans variation et les affaires presque nulles ; on attend le résultat de la vente publique.

Le courant du mois se traite à 67 50.

Le livrable en juin demandé à 68 fr., est tenu à 68 25.

Juillet et août sont cotés sans affaires de 69 50 à 70 fr.

On fait des